

Communiqué de presse

Sion, le 20 avril 2020

## Covid-19 : le tourisme, l'oublié du Conseil fédéral **Donnez-nous des perspectives, svp !**

**Déçue, fâchée et inquiète : au lendemain des décisions du Conseil fédéral du 16 avril concernant son plan de déconfinement face au Covid-19, la Chambre Valaisanne de Tourisme est très préoccupée. Le tourisme est le grand oublié du Conseil fédéral ! Elle demande que les Autorités fédérales définissent un cadre sanitaire strict aux acteurs du tourisme mais leur laissent gérer l'opérationnel : « le tourisme a un urgent besoin de perspectives pour l'après déconfinement, maintenant ».**

La Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) a pris connaissance du plan de déconfinement en trois étapes face à la pandémie du Covid-19 : ce plan du Conseil fédéral – dont le Conseil d'Etat valaisan a pris note et qui devra encore être analysé au niveau du canton – laisse la CVT perplexe. Certes, les crédits relais alloués aux entreprises, les facilités de RHT (réduction de l'horaire de travail) comme les allocations de chômage supplémentaires, tous ces gestes financiers sont opportuns et salués. Mais la CVT craint que l'échelonnement des ré-ouvertures ne crée une distorsion, voire une inégalité de traitement entre les commerces, notamment par exemple, entre les grandes surfaces, centres commerciaux et les commerces des villages et stations touristiques.

La CVT lance un appel pressant aux Autorités cantonales de saisir le Conseil fédéral afin qu'il puisse, à côté de ses appuis financiers et autres facilités administratives, offrir aussi au monde du tourisme et à ses acteurs des perspectives : les milieux de l'hôtellerie et de la gastronomie doivent pouvoir préparer leur ré-ouverture.

Perspectives également de ré-ouverture pour les remontées mécaniques : elles doivent pouvoir ré-ouvrir au plus tard le 8 juin, en même temps que le trafic régional reprendra son rythme habituel. Une assurance de fonctionnement durant ce prochain été qui encouragera les touristes à réserver leurs vacances et à fréquenter les destinations valaisannes.

Forts de ces visions du gouvernement fédéral, les acteurs touristiques pourront alors se repositionner, se réinventer. Ils le feront dans le strict respect des mesures de protection sanitaire et se soumettront aux contrôles de l'Etat – à l'instar de ce qui se fait sur les chantiers par exemple.

Au nom de tous ses membres, associations faîtières, la CVT demande que le Conseil fédéral fixe un cadre sanitaire strict et un agenda pour les acteurs touristiques comme hôtels, restaurants, manifestations, installations sportives. Mais à l'intérieur de ceux-ci, les acteurs touristiques doivent pouvoir agir librement, avec comme horizon, un calendrier précis et des perspectives clairement énoncées. « *Il faut agir aussi vite que possible* ».

### **Pour contact**

Beat Rieder, Président CVT \ 079 212 34 39

Luc Fellay, Vice-président CVT \ 079 240 60 26